



## GRAND CONSEIL

## Bisbille au sein de la Commission de justice

PHILIPPE CASTELLA

Les rivalités croissantes entre gauche et droite fribourgeoises ont donné lieu à une nouvelle escarmouche au sein de la Commission de justice du Grand Conseil. Pour sa présidence, il était prévu que le démocrate-chrétien Théo Studer (Morat) cède le poste à mi-législature au socialiste Pierre Mauron (Riaz), vice-président. Un compromis conclu et tout ce qu'il y a de plus officiel, puisque le communiqué du Secrétariat du Grand Conseil de janvier 2007 y fait allusion.

Cela n'a pas empêché le compromis de voler en éclat, puisque Theo Studer a été reconduit hier dans ses fonctions jusqu'à la fin de la législature. Cela sur un score de 4 voix contre 3, indique le communiqué du Secrétariat du Grand Conseil. Un score qui correspond à la répartition droite-gauche de la commission: 2 PDC, 1 PLR, 1 UDC, 2 PS et 1 ACG.

**Un vote qui n'est pas du goût** de Pierre Mauron qui, du coup, démissionne de la vice-présidence, tout en restant membre de la commission. «C'était de toute façon prévu que je quitte

la vice-présidence à mi-législature, puisque je devais reprendre la présidence», justifie-t-il.

Dans un communiqué diffusé hier, le Parti socialiste critique une promesse non tenue. Il «dénonce et déplore ce comportement arrogant des partis bourgeois, lequel porte atteinte au bon fonctionnement de nos institutions».

**Chez Pierre Mauron**, c'est l'incompréhension qui prime. Cette décision n'a pas, selon lui, de caractère personnel, mais politique. Il n'hésite pas à la comparer à un «combat de talus qui n'apporte rien, ni aux uns ni aux autres, alors que le rôle de la Commission de justice a été vidé de 80% de son contenu avec l'instauration du Conseil de magistrature».

Lui plaide en faveur d'un équilibre dans la surveillance du pouvoir judiciaire. Comme le Conseil de la magistrature est présidé par la radicale Antoinette de Weck, il lui apparaissait logique que la présidence de la Commission de justice revienne à la gauche. Le socialiste craint que cet épisode ne renforce pas la confiance de la population dans la justice. I

## SÉGOLÈNE ROYAL

## Voleuse aussi à Posieux et Tavel

**La jeune femme** suspectée d'avoir cambriolé le domicile de Ségolène Royal en août 2006 («LL» d'hier) a été arrêtée le 18 mai dernier en compagnie de deux autres femmes.

**Agées de 20 à 31 ans**, elles ont été interpellées à bord d'une voiture immatriculée en France lors d'un contrôle sur l'auto-route A12, a indiqué hier un porte-parole de la police fribourgeoise. Plusieurs bijoux cachés derrière l'autoradio ont

été trouvés lors de la fouille du véhicule.

**Les trois femmes** ont avoué un vol dans une villa à Tavel et un autre à Posieux. Elles ont été incarcérées pour les besoins de l'enquête. Toutes trois sont domiciliées dans un camp de Tziganes en France. Celle soupçonnée d'avoir cambriolé l'appartement de la candidate à la présidentielle française a été confondue grâce au relevé d'empreintes digitales. ATS

## MÉMENTO

> **MESSE CHANTÉE** Le Chœur de la chapelle instrumentale de la cathédrale interprète la «Mariazellermesse» de J. Haydn. Cathédrale St-Nicolas, **dimanche** 10 h 15.

## JUGES D'INSTRUCTION

## Septante nouveaux dossiers par jour

MARC-ROLAND ZOELLIG

Pour l'Office des juges d'instruction (OJI), 2008 a été une année parmi d'autres. La routine, quoi. Avec 17 468 nouveaux dossiers enregistrés, soit en moyenne 70 par jour ouvrable, l'inflation judiciaire – qui avait atteint un pic en 2006 avec plus de 19 000 dossiers – a poursuivi sa stabilisation à la baisse (609 unités de moins par rapport au millésime 2007). Lors de la traditionnelle rencontre annuelle avec la presse, hier matin, le président de l'OJI Jean-Luc Mooser a souligné que les deux tiers de ces dossiers avaient pu être clos dans un délai de trois mois, et 84 % dans l'année. Les anciens dossiers, ouverts depuis plus d'une année, sont au nombre de 167. Seuls trois sont antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

**Sur un total** de 17 468 affaires enregistrées en 2008, 9572 auteurs d'infractions ont pu être identifiés, et 7896 ont (pour l'heure) réussi à passer entre les gouttes. En tout, 9149 dossiers ont été refermés par le prononcé d'ordonnances, ce qui représente une moyenne de 76 unités par mois et par juge d'instruction.

Les condamnations par ordonnances pénales – amendes (4,5 mio de fr. en 2008), mesures ou peines privatives de liberté inférieures à trois mois – représentent le gros de ce contingent avec 6573 unités, dont 312 ont été frappées d'opposition et renvoyées devant le juge de police.

**En outre**, 265 procédures pénales concernant une ou plusieurs personnes ont été transmises aux tribunaux d'arrondissement, et 205 personnes ont été placées en détention, pour une moyenne de 50 jours derrière les barreaux par détenu.

**Selon Jean-Luc Mooser**, la diminution du nombre de nouveaux dossiers s'explique par une baisse du nombre de plaintes déposées. Mais aussi par le regroupement des cas de resquille dans les transports publics (environ 2000 par an) dans un seul dossier par prévenu récidiviste. Enfin, la complexification des affaires a provoqué un rallongement des procédures, ce qui fait enfler les dossiers au fur et à mesure du dépôt de nouvelles plaintes contre les prévenus concernés.

Le président Mooser a également évoqué la consultation lancée par Berne auprès des cantons au sujet de la nouvelle partie générale du Code pénal, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2007 (introduction des jours-amendes, notamment). Sollicité par la Direction de la sécurité et de la justice, l'OJI a émis trois souhaits.

**Premièrement**, les juges aimeraient avoir le choix entre les trois peines prévues par le CP: amende, travail d'intérêt général et peine privative de liberté, cette dernière n'étant actuellement prévue qu'en dernier recours (pour ainsi dire). Deuxièmement, ils souhaiteraient pouvoir prononcer à nouveau des peines de prison avec sursis inférieures à 6 mois.

Enfin, ils demandent la fixation, dans la loi, d'un montant minimal de 30 fr. par jour-amende. Ceci pour doper un peu le caractère dissuasif de cette mesure, souvent prononcée avec sursis. Rappelons que le Ministère public vient de recourir contre des peines de vingt et de trois jours-amendes à un franc prononcées contre deux prostituées clandestines («LL» du 16 mai). I

# Le Conseil des jeunes cherche à se donner un coup de jeune

**POLITIQUE** • Pour se donner un nouveau dynamisme, l'institution lance une campagne de recrutement et revoit son organisation.

PHILIPPE CASTELLA

Le Conseil des jeunes du canton de Fribourg entend marquer son dixième anniversaire par un renouveau. L'institution peine à motiver des jeunes à s'engager. Pour se donner un nouveau départ, elle va lancer une campagne de recrutement et son organisation, assez expérimentale jusqu'ici, sera réglée désormais par une ordonnance que la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) vient d'édicter.

## Un chœur d'enfants

Le conseiller d'Etat Pascal Corminbœuf est venu présenter ces réformes hier à la presse en compagnie de Laurent Cousinou, nouveau président du Conseil des jeunes et de Simon Bischof, responsable de la campagne de recrutement. «L'ambition est de relancer l'intérêt des jeunes pour cette institution», explique le ministre. Un conseil qui a connu «des hauts et des bas», reconnaît-il. Il souffre d'un taux de rotation important, dû aux nombreuses sollicitations auxquelles doivent répondre les jeunes, à des changements professionnels, des déménagements pour leurs études, des séjours à l'étranger. Et Pascal Corminbœuf de le comparer à un chœur d'enfants, où si tôt qu'un chanteur mue, il change de registre et doit abandonner le chœur.

Résultat: aujourd'hui, le Conseil des jeunes n'est composé que de huit membres. Et il souffre aussi d'un manque de représentativité: la plupart sont étudiants, romands et citadins.

Laurent Cousinou espère que la nouvelle ordonnance apportera davantage de stabilité à l'institution. A l'avenir, le Conseil des jeunes devra être composé de 15 à 30 jeunes, âgés de 15 à 25 ans, auxquels pourront être adjoints des suppléants. Il devrait y avoir un représentant par établissement scolaire (collège ou école professionnelle), qui sera chargé de faire le lien entre les deux.

## Huitante affiches

Le mieux aurait été de faire des élections dans chaque établissement, indique Laurent Cousinou. Mais trop lourde, la démarche a été abandonnée. Les membres continueront donc à être désignés sur une base volontaire et par cooptation. Leur désignation pour deux ans sera toutefois officialisée par un décret publié par la Direction des institutions, chose qui n'a pas été refaite depuis la création du conseil il y a dix ans.



Hier, le directeur des Institutions Pascal Corminbœuf a présenté les réformes qui devraient étoffer les rangs du Conseil des jeunes, actuellement présidé par Laurent Cousinou (à g.). Simon Bischof (à dr.) est chargé du recrutement.

VINCENT MURTH

Pour atteindre de nouveaux intéressés, une grande campagne de recrutement va être lancée. Une huitantaine d'affiches seront placardées en ville de Fribourg et dans des endroits stratégiques, comme les gares. Sous le slogan «Porte-toi candidat», l'affiche figure un portrait avec un skateboard en guise de tête – pour le côté jeune – et un costard-cravate – pour le côté officiel, décrit Simon Bischof.

Les personnes intéressées ont jusqu'au 3 juillet pour faire acte de candidature auprès des directions des différents établissements scolaires ou directement auprès de la DIAF. Une fois nommé, le nouveau Conseil des jeunes se réunira une première fois en vue d'élire son bureau (président, secrétaire, caissier). Il se réunira ensuite au

moins deux fois par an afin d'adopter un programme d'activités sur des thèmes d'actualité en lien avec la politique de la jeunesse. Des groupes de travail seront formés, en plus du groupe permanent «InfoVotation», chargé de produire et de diffuser auprès des jeunes une brochure de présentation à chaque votation populaire.

L'avenir du Conseil des jeunes passe aussi par les plates-formes communautaires sur internet. Un groupe bilingue créé sur Facebook comprend déjà 180 membres, indique Simon Bischof. Deux autres groupes, un en français, un en allemand, viennent d'être créés sur la plateforme Netlog. Pour toutes ses activités, le Conseil des jeunes dispose d'un budget de 20 000 francs par an fourni par l'Etat. I

## EN BREF

## PASSION

### Les 2CV jouent les stars au Lac-Noir durant ce week-end

Ce week-end, les 2CV sont en fête au Lac-Noir. Plus de 150 véhicules de toute la Suisse, mais aussi des pays voisins, sont attendus pour la 38<sup>e</sup> Rencontre nationale. Les «deuchistes», présenteront leurs mécaniques en concours dimanche dès 12 h. Au menu du week-end: animations pour les enfants, folklore, marché aux puces, musique. Ce soir dès 19 h, les deuchistes de tout poil sont conviés à la «bouffe du röstigraben». OW

## FRIBOURG

### La ville cherche un architecte spécialisé en énergie

Fribourg souhaite engager un architecte spécialisé en énergie. La ville met ce poste au concours dans la dernière édition du «1700». «Il s'agit de mesurer les données techniques relatives à chaque bâtiment, pour y créer un plan directeur des énergies, en vue de rationaliser tous les agents énergétiques et aller vers un développement durable», précise l'annonce. La personne choisie devra aussi conseiller et répondre aux questions du public et des professionnels dans le domaine des énergies, et informer le public sur les réalisations que la ville a entreprises en la matière. SB